

CONVOCAATION

À TOUTES LES DÉLÉGUÉES
À TOUS LES DÉLÉGUÉS
DE L'A.P.L.

AVIS DE CONVOCAATION
BUREAU DES DÉLÉGUÉS
Séance ordinaire

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire du BUREAU DES DÉLÉGUÉS qui se tiendra :



LE MERCREDI, 16 MARS 2022

19 h 00

Accueil à compter de 18 h 30

TEAMS

La rencontre de l'équipe « Bureau des délégués » a été planifiée dans TEAMS.

- Si vous n'êtes pas membre de cette équipe, nous vous invitons à communiquer rapidement avec nous afin que nous puissions vous y ajouter.



[Procédure pour rejoindre une réunion de L'APL dans TEAMS. \(Mise à jour 28 janvier 2021\)](#)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 9 février 2022;
3. Acceptation des nouveaux membres;
4. Négo 2023 – préparatifs à la consultation;
5. Nomination et annexes;
6. Consultation INSPQ – Santé psychologique du personnel scolaire;
7. Informations;
8. Questions diverses...
9. Nouvelles de mon milieu

Guy Poissant, 1^{er} vice-président
L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)
36, boul. Taschereau – CP 36
La Prairie QC J5R 3Y1
Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplcsq.net
SiteWeb : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE VIRTUELLE (COVID-19) DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), LE MERCREDI 16 MARS 2022 À 19 HEURES 00 MIN., SOUS LA PRÉSIDENTE DE GUY POISSANT.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 9 février 2022;
3. Acceptation des nouveaux membres;
4. Néo 2023 – préparatifs à la consultation;
5. Nomination et annexes;
6. Consultation INSPQ – Santé psychologique du personnel scolaire;
7. Informations;
8. Questions diverses...
 - a) Journées pédagogiques en présentiel;
 - b) Congé maladie
 - c) 2^e communication en avril
 - d) Choix de journées pédagogiques en 2022-2023;
 - e) Paie VS délai;
 - f) Bureau des délégués en présentiel
9. Nouvelles de mon milieu

PRÉSENCES :

(ARCHIVES BDD-934-03)

Provost, Martine, présidente
Poissant, Guy, 1^{er} vice-président
D'Amour, Kim, 2^e vice-présidente
Hébert, Sophie, secrétaire générale
Amyot, Stéphanie
Bédard, Éric
Bédard, Maxime
Benoit, Mélanie
Bergevin, Isabelle
Bonnier, Andréanne
Boudreau, Denis
Bourdeau, Mélissa
Bourdon, Véronique
Bourgoin, Nathalie
Boursier, Annie-Claude
Boutet, Christine
Bouthillette, Louise
Brodeur, Ghislain
Carrier, Marjorie
Cayer, Réal
Chamberland, Martine
Champagne, Catherine
Champagne, Sylvain

Charest, Caroline
Choquette, Anic
Côté, Valérie
Couture, Michelle
Dénier, Caroline
Desautels, Jocelyne
Deschamps, Sylvie
Dupré, Patrick
Fontaine, Diane
Fortin, Julie
Fortin, Mylène
Gauthier, Karine
Gélinas, Manon
Gervais, Jean-Simon
Girard, Marilyn
Girard, Marie-Josée
Goulet, Michèle
Goulet-Vallières, Antonin
Grondin, Chantal
Hamel, Marie-Hélène
Laberge, Isabelle
Lacroix, Martin
Lamoureux, Suzie

Landry, Daniel
Lapierre, Isabelle
Lapierre, Véronik
Lapré, Karine
Larose, Geneviève
Lauzon, Cédric
Leclerc, Annie
Leclerc, Chantal
Leduc, Marilène
Lefebvre, Hélène
Lespérance, Anick
Lessard-Lachance, Cédric
Létourneau, Julie
Lévesque, France
Longtin, Annie
Maisonnette-Trudeau, Joëlle
Meunier, Marc-Étienne
Paquin, Francis
Paquin, Joël
Parent, Luc
Pelletier, Mylène
Pepin, Patrick

Pinsonneault, Marie-Josée
Poirier, Chantal
Reid, Philippe
Ricard, Georgette
Ross, Sylvie
Roy, Mélanie
Roy, Sébastien
Savoie, Jérôme
Simard, Sophie
Simoneau, Maude
Sirois, Anne-Marie
Slobie, Mélanie
St-Jean, Valérie
St-Pierre, Annie
Thibeault, Émilie
Tragnée, Josée
Trédemy, Karine
Tremblay-Duchaine, Claudia
Venne, Jean-Marc
Viveiros, Annie

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-03-BDD-21-22-1509

Il est proposé par Sylvie Deschamps, appuyée par Manon Gélinas, que l'ordre du jour soit accepté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 FÉVRIER 2022

16-03-BDD-21-22-1510

Il est proposé par Jean-Simon Gervais appuyé par Annie St-Pierre, que le procès-verbal de la réunion du 9 février 2022 soit accepté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

3. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Sophie Hébert explique, selon le *Code du travail* et les *Constitutions et Règlements A.P.L.*, les procédures d'adhésion des nouveaux membres à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ).

Il est proposé par Chantal Grondin, appuyée par Sébastien Roy que les personnes dont les noms suivent soient acceptées comme membres de L'Association des professeurs de Lignery (CSQ).

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

NOUVEAUX MEMBRES

Daubois, Julie
Roy, Frédéric
Zin El Bachar, Khadija

4. NÉGO 2023 – PRÉPARATIFS À LA CONSULTATION

Guy Poissant présente les préparatifs de la consultation pour la négo 2023.

La présente entente prendra fin le 30 mars 2023.

Les travaux pour la prochaine ronde de négociation doivent déjà être amorcés.

Lors du Bureau des délégués de janvier, les personnes présentes ont pris connaissance du bilan de la négo 2020-2023 et ont confirmé notre lecture à l'effet que:

- La prochaine Négo 2023 s'inscrira dans la suite logique de la Négo 2020;
- Une seule phase de consultation sera nécessaire pour élaborer le prochain cahier de demandes.

La période de préparation du prochain cahier de demandes pour les matières sectorielles (FSE) (enseignantes et enseignants seulement), et les matières intersectorielles (CSQ) (scolaire, collégial, santé, fonction publique) est en cours.

La consultation présentée ce soir ne concerne que les matières sectorielles.

La consultation pour les matières intersectorielles aura lieu à la fin du printemps ou à la rentrée scolaire 2022-2023.

La consultation auprès des membres de L'APL sera orientée sur les demandes sectorielles passées afin:

- de connaître leur opinion sur les sujets ou le thème de négociation à amener à la table de négo.
- de connaître leurs priorités sur certains sujets précis.

L'entente 2020-2023:

- Nous a permis de faire des gains ou des améliorations
- Mais a créé de la déception sur ce qui est cœur du quotidien de la profession enseignante soit notamment :

- La composition de la classe;
- La lourdeur de la tâche.

Le thème de la Négociation 2023 sera : « *Au cœur de notre quotidien!* ».

Pour cette négociation, la consultation sectorielle se fera de façon électronique.

- Toutes les personnes enseignantes de la FSE seront invitées à la compléter ;
- C'est *Aramis*, une firme spécialisée dans les sondages à grande échelle, qui a été choisie par la FSE pour prendre en charge la consultation électronique.
- L'utilisation du mode électronique facilitera :
 - La diffusion large à tous les membres de L'APL ;
 - La compilation des résultats et la transmission de ceux-ci à la FSE.
- L'APL souhaite que cette façon de procéder ne crée pas de sentiment d'isolement chez les membres et invite les personnes déléguées à promouvoir un travail collectif.

Ainsi, les personnes déléguées seront invitées à initier des rencontres avec le personnel enseignant de leur école ou leur centre pour:

- Expliquer la démarche et l'échéancier pour la consultation électronique ;
- Présenter et échanger sur les questions qui composent le cahier de consultation ;
- Envisager la possibilité de compléter la consultation individuellement, mais au même moment afin de favoriser les échanges.

La consultation se fera du 26 mars au 11 avril 2022.

Les membres recevront le courriel d'invitation à participer à la consultation entre le 26 et 29 mars 2022. L'expéditeur sera : sophie.craig@aramis-recherche.com.

1. Les prénoms, noms et adresses courriel de tous les membres de L'APL ont été transmis à la firme « Aramis » ;

Nous avons la confirmation de la firme que les adresses courriel NE SERONT UTILISÉES qu'aux fins de la présente consultation.

2. La firme « Aramis » acheminera un courriel d'invitation à la consultation, entre le 26 et 29 mars;
3. Les membres qui n'auront rien reçu le 29 mars seront invités à vérifier leur boîte de « courriers indésirables » (**Le CSS est déjà informé**);
4. Les membres qui n'auront toujours rien reçu malgré l'étape précédente seront invités à envoyer un courriel à L'APL à l'adresse: inscriptions@aplcsq.net avant le « 1^{er} avril » en y incluant:

1. Prénom et nom
2. Courriel auquel ils désirent recevoir l'invitation

- Le 22 mars, L'APL acheminera aux personnes déléguées, un courriel d'information à transférer à l'ensemble du personnel enseignant.

- Ce courriel donnera aux enseignantes et aux enseignants de l'information sur la façon :
 - De reconnaître le courriel d'invitation;
 - De vérifier dans leur courriel indésirable, s'ils ne le reçoivent pas.

Le cahier de consultation se divise en 3 parties :

- A. Les enjeux centraux (questions 1 et 2) ;
- B. Les enjeux périphériques (questions 3 à 7)
- C. Des questions s'adressant à des groupes moins nombreux.

Il est important de bien s'identifier selon la catégorie d'enseignants.

A. Les enjeux centraux (questions 1 et 2)

- La composition de la classe;
- La tâche.

B. Les enjeux périphériques (question 3 à 7)

- Regroupement des sujets d'actualité qui nous semblent susceptibles de faire partie de la prochaine négociation

C. Ces questions s'adressent uniquement à des groupes moins nombreux

- Les spécialistes du primaire
- La formation professionnelle
- La formation générale des adultes
- Les classes d'adaptation scolaire (EHDAA ou champ 1 comprenant les enseignantes et les enseignants orthopédagogues)
- Le personnel enseignant des pénitenciers
- Les enseignantes et les enseignants du préscolaire

Une partie commentaire sera disponible à la fin du questionnaire pour certains sujets de revendication qui auraient été oubliés.

Bien que le contexte de la pénurie ~~et~~ est un élément de conjoncture à considérer, celui-ci NE DOIT PAS :

- Influencer ou orienter les vos réponses
- Nous empêcher de revendiquer

5. NOMINATION ET ANNEXES

Martine Provost informe les délégués que le document de référence « Ressources allouées dans les écoles pour 22-23 » est à venir et que les équipes-écoles peuvent faire leurs propositions.

Martine Provost informe également les délégués des dates suivantes à venir.

Les dates pour les rencontres d'information en lien avec l'affectation :

Rencontres mouvement préalable (St-Jude et NDA)

- 17 mars et 21 mars 202 15h45

Rencontre APL relo-école :

- 9 mai 2022 pour le secondaire
- 10 mai 2022 pour le primaire

Rencontre APL bassin Centre de services

- 24 mai 2022 (BCC, 25 mai)

6. CONSULTATION INSPQ – SANTÉ PSYCHOLOGIQUE DU PERSONNEL SCOLAIRE

Martine Provost informe les délégués d'école de la consultation INSPQ en cours et indique l'importance d'obtenir le plus grand nombre de réponses possibles.

7. INFORMATIONS

Bureau des délégués

Martine Provost informe les membres que le Bureau des délégués du 8 juin est reporté au 15 juin 2022.

Bouchons moulés avec filtre (suivi)

Sophie Hébert fait le suivi du dossier « achat de bouchons moulés avec filtre » pour les enseignantes et les enseignants d'éducation physique et de musique remboursé par le CSS dans le cadre du programme Santé sécurité au travail. La demande pour les enseignantes et les enseignants en art dramatique et en danse a été faite par L'APL auprès du CSS dans le cadre du comité des relations de travail. L'APL attend la suite et tiendra informé le BDD des développements.

OPES (Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants)

Kim D'Amour informe les membres sur les modalités de libération des personnes enseignantes de la 5^e année du primaire qui auront à compléter l'enquête de l'OPES.

Blitz du Fonds de solidarité FTQ

Guy Poissant informe les membres que le blitz du Fonds de solidarité se déroulera en mode virtuel du 17 mars au 14 juin 2022.

5 à 7 familial le 27 mars au centre Isatis de Saint-Constant

Guy Poissant informe les membres du moment où le 5 à 7 aura lieu et des modalités de celui-ci.

Parlons retraite

Guy Poissant informe les membres que la séance d'information « Parlons retraite » sera offerte les 3 et 19 mai 2022 en visioconférence. Les membres sont invités à compléter un « Forms » pour s'inscrire et choisir la date qui leur convient le mieux.

Fête hommage à Jacques Parenteau

Martine Provost informe les membres de la tenue d'une fête hommage soulignant la retraite de Jacques Parenteau le 17 juin 2022.

8. QUESTIONS DIVERSES

a) Pédagogiques en présentiel

Un membre questionne l'assemblée afin d'avoir une idée des écoles où la direction donne la directive que les journées pédagogiques doivent obligatoirement être tenues en présentiel.

b) Congé de maladie

Un membre nous informe que selon sa direction, l'article 5-7.10 f) (congé pour affaire personnelle) vient modifier les congés.

c) 2^e communication en avril

Un membre se questionne sur l'obligation de remettre une 2^e communication aux parents.

d) Choix de journées pédagogiques 2022-2023

Un membre se questionne sur les délais requis pour procéder à des changements de dates pour les journées pédagogiques et des journées pédagogiques bassin en fonction des annonces du ministre quant au nombre de bulletins.

e) Paies VS délais

Un membre rapporte que des personnes enseignantes ont des problématiques de paie depuis décembre.

Les libérés de L'APL répondent, en bloc, aux questions.

f) Proposition Bureau des délégués en présentiel

Compte tenu de la levée des mesures d'urgence sanitaire et du retrait du masque, un membre souhaite le retour des Bureaux des délégués en présentiel.

Des discussions ont lieu sur le sujet.

16-03-BDD-21-22-1512

Il est proposé par Annie St-Pierre, appuyé par Daniel Landry que les Bureaux des délégués redeviennent en présentiel à compter du 20 avril 2022, si les règles sanitaires le permettent et que L'APL a une salle disponible ainsi que tous les autres Bureaux des délégués par la suite.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée tel qu'amendée à majorité

16-03-BDD-21-22-1513

Un amendement à la proposition principale est proposé par Jean-Simon Gervais, appuyée Isabelle Laberge: remplacer 20 avril 2022 par 15 juin 2022.

Le vote est pris sur l'amendement.

Adoptée à majorité

9. NOUVELLES DE MON MILIEU

À 21 H 49 MIN, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUIsé, LA SÉANCE EST UNANIMEMENT LEVÉE.
